

FICHE D'INSCRIPTION

Restaurant Scolaire et Garderie

2017 - 2018

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

ELEVE

NOM ET PRENOM de l'enfant : Sexe : M F
DATE ET LIEU DE NAISSANCE :
CLASSE A LA RENTREE PROCHAINE :

RESPONSABLES LEGAUX

PERE : Autorité parentale

NOM ET PRENOM du père :
ADRESSE :
Adresse électronique (**OBLIGATOIRE**) :@.....
TELEPHONE du domicile : Portable :

Profession du père :
NOM ET ADRESSE de l'employeur :
N° de tél professionnel :

MERE : Autorité parentale

NOM ET PRENOM de la mère :
ADRESSE (si différente du père) :
Adresse électronique (**OBLIGATOIRE**) :@.....
TELEPHONE du domicile : Portable :

Profession de la mère :
NOM ET ADRESSE de l'employeur :
N° de tél professionnel :

PERSONNES A APPELER EN CAS D'URGENCE ET/OU AUTORISEES A PRENDRE L'ENFANT

A appeler en cas d'urgence Autorisée à prendre l'enfant

NOM ET PRENOM :
LIEN AVEC L'ENFANT :
ADRESSE :
TELEPHONE du domicile : Portable :

A appeler en cas d'urgence Autorisée à prendre l'enfant

NOM ET PRENOM :
LIEN AVEC L'ENFANT :
ADRESSE :
TELEPHONE du domicile : Portable :

SANTE

Votre enfant a-t-il une **allergie alimentaire** ? OUI* NON
Votre enfant a-t-il un régime alimentaire OUI NON Si OUI Lequel ?
Votre enfant est-il suivi pour un problème de santé pouvant nécessiter un traitement d'urgence ? OUI* NON

* Si OUI, nous fournir un certificat médical

MEDECIN TRAITANT : Téléphone :

INFORMATIONS PERISCOLAIRES

Inscription à l'année

Cochez les jours de présence

➤ **Restaurant scolaire**

Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi

➤ **Garderie**

Horaires d'ouverture : de 7h30 à 8h35 tous les jours et de 16h15 à 18h tous les jours sauf le mercredi.

	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
Matin				
Soir				

➤ **Suppression des TAP** vu la semaine des 4 jours qui sera mise en place dès la rentrée prochaine.

Garderie : l'enfant est autorisé à sortir de l'enceinte de l'école pour des visites et des activités sur la commune ?

OUI NON

Tout changement de situation sur la présence de l'enfant au restaurant scolaire ou à la garderie devra faire l'objet d'une déclaration auprès du secrétariat de Mairie au minimum 48 heures à l'avance.

Pour tout autre renseignement concernant le périscolaire s'adresser à la Mairie.

L'enfant est autorisé à rentrer seul le soir ? OUI NON

Si OUI, précisez l'heure à laquelle il doit quitter la garderie périscolaire :

REGLEMENT DES FACTURES

Les tarifs sont fixés en fonction du quotient familial. (joindre une attestation de quotient familial de la CAF)

Je souhaite que les factures pour l'année soient adressées :

au père à la mère autre (préciser)

Je choisis :

Le prélèvement automatique (je remplis le règlement financier et l'autorisation de prélèvement ci-jointe et je fournis 1 RIB si changement de RIB)

Je paierai ma facture auprès du TRESOR PUBLIC (23 rue de la cordonnerie – 45190 BEAUGENCY) par chèque, numéraires ou TIPI (Titre Payable Par Internet sur le site www.tipi.budget.gouv.fr).

Afin que votre inscription soit prise en compte, merci de nous retourner la présente fiche signée **avant le 7 juillet 2017.**

Les inscriptions impliquent l'acceptation tacite des règlements de restaurant scolaire et garderie

Je m'engage à vous signaler dans les plus brefs délais tous changements dans ma situation familiale (domicile, téléphone...) ou toutes indications mentionnées sur cette fiche.

Date :

Signature :

Je

ATTESTATION

soussigné, père, mère, tuteur (1) :

déclare :

- Etre titulaire d'une assurance scolaire et extrascolaire garantissant la responsabilité civile et individuelle contre les accidents (à joindre à l'inscription)
- Accepter les règlements intérieurs du restaurant scolaire et de la garderie

autorise les responsables des différentes structures :

- A prendre toutes les dispositions nécessaires pour la santé ou la sécurité de mon enfant
- A filmer ou à photographier mon enfant dans la cadre d'activités développées au restaurant scolaire ou/et à la garderie
- A reproduire, représenter, publier, diffuser ou exploiter librement les images ainsi réalisées.

Fait à :

Le.....

Signature du Responsable légal